CIRCONSCRIPTION
Sud Vendée
et littoral

Année scolaire : 2019/2020

COMPTE RENDU du

CONSEIL D'ECOLE : ■ **1** □ 2 □ 3

COMMUNE : PÉAULT Date : 4 novembre 2019

ECOLE : Charlotte MENANTEAU Durée : 2h

PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :

- Mme ROY (directrice)
- M. GAUTIER (enseignant)
- M. MARIN (enseignant)
- M. COURONNEAUD (DDEN)
- Mme MOREAU (maire de Péault)
- Mme BLICQUY UNTERNEHR (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme FERMIGIER (représentante des parents d'élèves titulaire)
- M THIRE (représentant des parents d'élèves titulaire)
- M MARTIN (représentant des parents d'élèves suppléant)
- Mme GUIBERT (ATSEM)
- Mme PETIT (Agente scolaire)

EXCUSES (NOM et Qualité) :

- Mme RIDIER (Inspectrice de l'Education Nationale)
- M RENAUDEAU (adjoint aux affaires scolaires)
- Mme VETTICOZ (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme MARIN (représentante des parents d'élèves suppléante)

Présidente de séance : Mme ROY

Secrétaire de séance : Mme FERMIGIER

Ordre du jour :

- Approbation du précédent conseil d'école
- Vote du règlement du conseil d'école et du règlement intérieur
- Présentation des représentants de parents d'élèves, de l'Amicale Laïque et de l'association les P'tits lutins.
- Point sur les effectifs et prévisions pour l'année à venir
- Projets et sorties prévus ou envisagés
- Point sur la sécurité à l'école
- Travaux réalisés et envisagés
- Questions diverses (à transmettre avant le conseil)

1) Approbation du conseil d'école du 24 juin 2019

Aucune observation particulière n'ayant été relevée suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'école du 24 juin 2019, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Règlement du conseil d'école et règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur du conseil d'école est reconduit. Celui-ci précise le fonctionnement du conseil d'école. Ce règlement est voté à l'unanimité.

Le règlement intérieur de l'école est relu lors du conseil. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Il sera distribué aux familles.

3) Présentation des partenaires de l'école

Les représentants de parents d'élèves titulaires élus cette année sont Mr THIRE, Mme FERMIGIER et Mme BLICQUY UNTERNEHR. Ils seront suppléés par Mr MARTIN, Mme MARIN et Mme VETTICOZ.

Le taux de participation aux élections a été de 40 %.

Pour rappel, le rôle des représentants des parents d'élèves est de se faire porte-parole de l'ensemble des parents.

Cette année, les deux associations de l'école tentent un regroupement. Elles gardent pour cette année leur bureau, mais vont se rassembler pour l'organisation des différentes manifestations. Les bénéfices seront à chaque fois partagés en deux.

L'Amicale Laïque : les membres du bureau sont Odile VETTICOZ, présidente (aidée par Victoria Meyer), Olivier MARTIN, vice-président, Jean-Philippe THIRE, trésorier des manifestations, Vanessa BLICQUY-UNTERNEHR, trésorière pour l'école (sorties, abonnements), François MARIN et Mélina FERMIGIER secrétaires.

L'association Les P'tits Lutins gère la garderie et la cantine : les membres du bureau sont Anthony ROSIER, président, Emilie DA COSTA, vice-présidente, François MARIN et Mélina FERMIGIER, secrétaires, Marie GOINEAU, trésorière garderie et Natacha RODER, trésorière cantine.

La soirée choucroute a eu lieu le samedi 5 octobre 2019.

La fête de Noël aura lieu le dimanche 15 décembre 2019. La fête de l'école est prévue le samedi 27 juin 2020. D'autres manifestations sont prévues : la vente de pizzas les 29 novembre et 6 décembre 2019, la fête de l'hiver le 6 décembre 2019, la belote début janvier 2020 (un vendredi soir), une vente de galettes en février 2020 si cela est possible, le théâtre les 20, 21, 22, 27 et 28 mars 2020 et une sortie vélo le jeudi de l'Ascension le 21 mai 2020.

Les partenaires sont identifiés dans le blog de l'école : **http://passerelle2.ac-nantes.fr/ec-charlotte-menanteau/**

4) Point sur les effectifs

Il y a actuellement 65 élèves dans l'école.
Les élèves sont répartis dans les 3 classes de la manière suivante :

- 2 TPS + 2 PS + 7 MS + 5 GS = 16 (classe de François Marin).
- 10 CP + 8 CE1 + 9 CE2 = 27 (classe d'Aurélie Roy).
- 14 CM1 + 8 CM2 = 22 (classe de Raphaël Gautier).

En cours d'année, la rentrée de 2 TPS est prévue. Soit un effectif de fin d'année de 67 élèves.

Prévisions sur l'année prochaine :

2019-2020

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
7 possibles en cours d'année	4	2	6	12 en début d'année, 19 possibles en fin d'année	6	10	8	9	14	47	66

5) Projets et sorties

Le projet d'école 2018-2022 a été validé. Les trois axes principaux sont les suivants :

AXE n°1 ➔ Apprendre le vivre ensemble au quotidien. Domaines et compétences concernés(*) : La formation de la personne et du citoyen. Objectif(s) : Développer des aptitudes et des compétences à vivre ensemble, à coopérer et à travailler dans une même société.
AXE n°2 ➔ Enrichir son univers culturel au sens large. Domaines et compétences concernés(*) : Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps. Objectif(s) : Se construire un référentiel culturel et artistique commun de la petite section au CM2.
AXE n°3 ➔ Développer la production d'écrits tout au long de sa scolarité. Domaines et compétences concernés(*) : Les langages pour penser et pour communiquer. Objectif(s) : Améliorer ses compétences en production d'écrits de façon qualitative et quantitative.

Voici les différentes actions qui seront effectuées cette année en lien avec le projet d'école :

Axe n°1 : apprendre à vivre ensemble au quotidien	**Axe n°2 : Enrichir son univers culturel au sens large**	**Axe n°3 : Développer la production d'écrits tout au long de l'année**
- Projet théâtre pour l'ensemble des classes en lien avec l'OCCE. - Initiation aux gestes de premiers secours et à la sécurité domestique en fonction de l'âge des enfants. - Instauration de la résolution de conflits de façon non violente : technique des messages clairs.	- Projet théâtre pour l'ensemble des classes en lien avec l'OCCE. - Participation à des représentations théâtrales (Jour de fête, théâtre Le Jean-Baptiste) - Sorties culturelles en lien avec l'école de Chasnais (réserve naturelle de Nalliers, Abbaye de Nieul-sur-l'Autise)	- Production d'écrits interclasses avec pour objectif l'écriture d'un conte qui sera éventuellement mis en scène lors du projet théâtre.

Concernant les sorties, l'école va obtenir une aide du conseil général à hauteur de 80% pour le transport de 5 trajets dans l'année en lien avec le Regroupement Pédagogique Hebdomadaire avec l'école de Chasnais.

Pour le moment, entreront dans la convention les sorties suivantes :

- Le pentathlon des cycles 2 et 3 le 30 juin 2020
- La rencontre danse le 10 mars 2020
- Sortie cycles 1 à la réserve biologique de Nalliers (à fixer)
- Sortie cycles 2 à la réserve biologique de Nalliers le 29 mai 2020
- Sortie cycles 3 à l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise (à fixer)

<u>Projets et sorties déjà réalisés cette année :</u>

- Visite des élèves de GS du jardin de Roselyne Le Du le 4 octobre 2019, encore 2 ou 3 visites sont prévues cette année.
- Sortie patrimoine dans Péault pour les élèves de cycles 3 le mardi 15 octobre 2019.
- Théâtre Le Jean-Baptiste pour les élèves de cycles 2 et 3 le jeudi 17 octobre 2019, spectacle *Les cinq sens*.
- Intervenant sportif pour 8 séances d'escrime pour les élèves du cycle 3 les vendredis sur la période de septembre à novembre 2019.

<u>Projets et sorties envisagés cette année :</u>

- Cross à Chasnais pour les élèves de la GS au CM2 le jeudi 7 novembre 2019.
- Projet théâtre avec intervention de Bernard Dariel, membre de l'OCCE 85 (10 séances par classe) de novembre 2019 à avril 2020
- Spectacle jour de fête cycles 2 et 3 *Messieurs - Messieurs* le jeudi 21 novembre 2019.
- Visite à la médiathèque pour les élèves de cycles 2 le mardi 10 décembre 2019.
- Fête de Noël le dimanche 15 décembre 2019.
- Jeux collectifs pour les élèves de la TPS à la GS le jeudi 19 décembre 2019 à Péault.
- Visite à la médiathèque pour les élèves de cycles 2 le mardi 4 février 2020.
- Visite à la médiathèque pour les élèves de cycles 2 le mardi 3 mars 2020.
- Rencontre danses le mardi 10 mars 2020 à Péault pour les cycles 2 et 3 et à Chasnais pour les élèves de cycle 1.

- Piscine pour les cycles 2 et peut-être les cycles 3 les mardis après-midi du 24 mars au 9 juin 2020 à Luçon.
- Spectacle jour de fête cycles 1 *Petite ombre* le lundi 27 avril 2020.
- Sortie à la réserve naturelle de Nalliers pour les cycles 2 avec Chasnais le 29 mai 2020.
- Sortie vélo dans Péault pour les élèves de CM le mardi 2 juin 2020 dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière
- Sortie piétons pour les élèves de CP/CE1/CE2 le jeudi 11 juin 2020 dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière.
- Participation des cycles 2 et 3 à la semaine du livre jeunesse de Luçon (du 11 au 17 juin 2020)
- Rencontre athlétisme pour les élèves de cycle 1 le lundi 15 juin 2020.
- Pentathlon à Lairoux le mardi 30 juin 2020 pour les élèves de cycle 2 et 3.
- Sorties pour la classe de cycle 1 avec Chasnais (réserve naturelle de Nalliers) et sans Chasnais 4 mai 2020
- Sortie pour la classe de cycle 3 avec Chasnais (abbaye de Nieul-sur-l'Autise) 15 mai 2020
- Visite du collège pour les élèves du cycle 3
- Participation aux journées de l'environnement pour la classe de cycles 3

6) La sécurité à l'école

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour permettre aux équipes éducatives de faire face à un accident majeur (tempête, inondation, glissement de terrain ou présence de matières dangereuses dans l'air) survenu à proximité de l'école en attendant l'arrivée des secours.

Il s'agit pour l'essentiel d'organiser le confinement ou l'évacuation des élèves et du personnel dans l'établissement jusqu'à la levée de l'alerte et ainsi faciliter le travail des secours. Ce document a été mis à jour.

L'exercice d'évacuation est prévu le 13 décembre 2019 (signal, trois coups de sifflet longs, le regroupement s'effectue sur le parking de la mairie) et l'exercice de confinement est prévu le 12 mars 2020 (signal la corne de brume et le regroupement s'effectue dans la garderie pour les cycles 1 et dans la salle de motricité pour les cycles 2 et 3).

Un deuxième P.P.M.S. attentat-intrusion consiste à anticiper un attentat ou une intrusion qui aurait lieu soit à l'intérieur ou aux abords de l'école, soit à proximité de l'école. Concernant ce plan, un exercice intrusion sera effectué le 12 novembre 2019 (signal le mot « cachette » et le regroupement s'effectue dans le jardin derrière l'école).

Il est également demandé aux écoles d'effectuer trois exercices incendie par an, le premier s'est déroulé dans de bonnes conditions le 19 septembre 2019. Les prochains exercices auront lieu les 28 janvier et 28 mai 2020.

7) Travaux réalisés et envisagés

Travaux déjà réalisés :

- Retrait du buisson pendant les vacances.
- Changement du vidéoprojecteur du TNI.
- Changement du panneau République française qui était cassé.

Travaux envisagés :

- La fermeture du préau n'a pas été réparée. *Fait pendant les dernières vacances.*
- La porte qui va dans le préau des petits ne ferme plus entièrement. *Fait pendant les dernières vacances.*
- Installation d'un filet du côté du préau fermé pour limiter l'envoi de ballons chez les voisins (Le filet a été acheté par la mairie, l'installation sera faite par une entreprise).
- Changement d'un néon de la classe des cycles 2 et un dans la classe des cycles 3. *Fait pendant les dernières vacances.*
- Il manque une vis à un bureau des cycles 3.

8) Questions diverses

La séance est levée, à 19h20.

Signatures :

Aurélie Roy *Mélina Fermigier*